aucun autre ; car nul autre nom sous le ciel n'a été donné aux hommes, par lequel nous devions être sauvé.

Agréez, Monsieur le Directeur, mes salutations dévouées.

ANTOINE MARY.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 28 mai 1892

Présidence de M. FLOQUET, président

La séance est ouverte à 2 heures.

Eloges funèbres de MM. de Plazanet et Madier de Montjau

Le président fait l'éloge des deux députés qui viennent de disparaître, le colonel de Plazanet, et M. Madier de Montjau.

Le colonel de Plazanet, après avoir fait l'apprentissage du métier des armes en Kabylie, fut mêlé aux glorieuses journées de notre armée à Melegnano, Magenta, Solférino, aux deuils de la patrie à Borny, Gravelotte, Saint-Privat. Après avoir partout fait vaillamment son devoir, il connut dans la captivité la dure loi de l'étranger. Rentré dans la vie civile, il necessa de rendre de nouveaux services à ses compatriotes de la Mayenne.

A la Chambre, on le vit toujours jeune avec ses 70 ans, vivant dans ses allures, impétueux dans sa parole. Toujours prêt à prendre d'assaut la tribune pour défendre les causes qui lui étaient chères, la discipline militaire, l'honneur du drapeau, le sort de ses frères d'armes, il conquérait dans ces apparitions belliqueuses, les cœurs de tous ses collègues. Dans la vie ordinaire, sa franchise courtoise et sa brusquerie bienveillante le faisaient aimer de tous; sa perte est pour toute la Chambre un véritable deuil. (Applaudissements).

M. Madier de Montjau, sorti d'une famille vouée à d'autres idées, fut au premier rang de ceux qui préparèrent et défendirent la République. Il parla pour elle à l'assemblée de 1850, à l'époque du coup d'Etat, et depuis dans les assemblées dont il fit partie. Nous saluons le travailleur tombé au bout de la tâche accomplie. (Applaudissements).

M. LOCKROY. — Je demande que la Chambre décide que les funérailles de M. Madier de Montjau aient lieu aux frais de l'Etat. (*Réclamations à droite.*)

Voix à droite. — Pourquoi pas M. de Plazanet? C'est indécent. (Bruit.)

M. LOCKROY insiste et demande l'urgence et la discussion immédiate qui sont votées. La proposition de résolution de M. Lockroy est adoptée.

M. LOCKROY demande que les frais soient supportés par le budget de la Chambre. (Adopté.)

M. DE MAILLÉ. — Ce seront toujours les contribuables qui paieront.

Question de M. Gauthier de Clagny

LES PENSIONS MILITAIRES ET L'USURE

M. GAUTHIER DE CLAGNY demande à M. le ministre des finances quelles mesures il compte prendre pour protéger les anciens militaires contre les agissements d'un certain nombre de banques et d'agences de prêts sur titres qui pratiquent l'usure sur une grande échelle.

M. ROUVIER, *ministre des finances, répond qu'il ne* délivrera les titres qu'aux titulaires eux-mêmes ou aux personnes nanties de leur procuration.

Le Trésor ne reconnaît pas les prêts sur titres des pensionnaires. (Très bien! Très bien!)

Question de M. Millerand

LES EMPLOYÉS DE CHEMIN DE FER

M. Millerand questionne le ministre des travaux publics sur l'interdiction faite aux ouvriers et employés de chemins de fer, d'assister au Congrès qui vient d'être tenu à Paris. Il voit dans cette mesure une grave atteinte portée à la loi des syndicats. Le ministre répond qu'il faut distinguer entre le personnel public et le personnel privé des Compagnies.

Après une réplique de M. MILLERAND, qui maintient que des abus criants existent, l'incident est clos.

Crédit supplémentaire à l'Instruction publique

M. CHARLES DUPUY dépose, au nom de la commission du budget, un projet de loi ouvrant au budget de l'instruction publique un crédit de 260.000 francs pour acquisition d'un immeuble rue de Grenelle. La Chambre a déclaré déjà l'urgence et la commission du budget s'est prononcée en faveur de l'adoption et réclame la discussion immédiate. (Exclamations à droite.)

M. LE PROVOST DE LAUNAY proteste vivement contre la hâte qu'on apporte à faire voter des projets sans qu'on ait eu le temps de les examiner sérieusement. (Très bien à droite).

Nous devons croire que c'est à dessein qu'on apporte ce projet à la dernière heure. (Applaudissements à droite. Rumeurs à gauche).

M. Floquet rappelle l'orateur à l'ordre. (Protestations à droite.)

Après une réponse du ministre, qui prétend que l'acquisition de cet immeuble s'impose d'urgence, la Chambre vote le projet par 434 voix contre 31.

La Chambre prend en considération la proposition de M. Siegfried, relative aux habitations ouvrières et reprend la discussion sur les caisses d'épargne.

LES CAISSES D'ÉPARGNE

La Chambre reprend la discussion du projet relatif aux caisses d'épargne.

M. AYNARD, rapporteur, rappelle que la Chambre avait renvoyé à la commission un amendement de M. Siegfried qui tendait à supprimer le mot « négociables » dans le texte de la commission, qui proposait d'autoriser les placements en obligations négociables des départements, des communes et des chambres de commerce.

Après une assez longue discussion, M. Siegfried insiste pour le vote de son amendement, qui, malgré l'opposition de la Commission et du gouvernement, est adopté par 286 voix contre 195 (mouvements divers, longue sensation).

M. LÉON SAY demande qu'on limite à un certain chiffre la somme qui pourra être employée, conformément à l'amendement de M. Siegfried.

M. ROUVIER propose d'ajouter 20 millions au chiffre actuel de 50 millions que prête actuellement la caisse des dépôts et consignations. Il demande le renvoi de l'amendement à la commission.

M. SIEGFRIED proteste contre ce chiffre qui lui paraît dérisoire.

Un amendement de MM. Léon Say et Laroche-Joubert tendant à fixer la limitation à 20 millions est en conséquence renvoyé à la commission.

La séance, renvoyée à lundi, est levée à 6 h. 15.

Terrible cyclone dans le Kansas. — 500 victimes

Kansas-City, 28 mai. — La ville de Wellington (Kansas) a été ravagée par un cyclone qui a dévasté le centre de cette cité. Le feu a pris dans les édifices renversés par l'ouragan. Les flammes continuent à se propager parmi les décombres. On parle de cinq cents morts et du blessés. La cyclone venait du Sud-Ouest.

A 9 h. du soir, les rues principales de la ville étaient dévastées, les maisons ruinées, comme s'il y avait eu un tremblement de terre; les conduites de gaz prirent feu, menaçant d'augmenter encore les désastres. Les autorités firent couper les communications avec les usines, pendant qu'on organisait les secours à l'aide de torches et de lanternes.

Le sauvetage a donné lieu à des scènes des plus navrantes. L'hopital contient déjà 50 tués ou blessés. La violence du cyclone s'est plus particulièrement exercée aux quatre squares de la ville dont les bâtiments ont été détruits. Heureusement les habitants sont peu nombreux dans ces quartiers. L'opéra, les églises, les maisons de commerce, les bureaux de quatre journaux, une fonderie, des écoles, des hôtels et de nombreuses maisons de la ville sont en ruines. La ville compte dix mille habitants.

L'EUCALYPTUS

Je visitai, il y a quelques années, les bords de la Méditerranée et remarquai un arbre élancé, au port majestueux, aux senteurs balsamiques. Je m'informai : c'était l'eucalyptus. Je me procurai quelques graines et aujourd'hui je possède une vingtaine d'arbrisseaux (ils ont quatre ans) déjà élevés de douze mètres. J'en prends un soin minutieux, je les entoure l'hiver de torsades de paille et j'espère les mener, non seulement jusqu'à la hauteur de la tour Eiffel, mais au moins jusqu'à celle de la pyramide de Chéops.

En 1792, pendant le voyage ordonné par l'assemblée nationale pour essayer de découvrir les traces de La Pérouse, le savant La Billardière reconnut l'eucalyptus sur les côtes de Tasmanie. Il fut cultivé pour la première fois en France dans les serres de la Malmaison. Mais jusqu'en 1860, il n'était guère connu que de nom. A cette époque, M. Ramel, après une visite dans le jardin botanique de Melbourne, attira l'attention publique sur ce magnifique arbre qu'il avait pu admirer dans toute sa splendeur.

Les habitants du pays du Nord, qui viennent se réchauffer aux tièdes rayons du beau soleil de la Provence, peuvent donc, grâce aux semences qu'il envoya d'Australie, parmi le charmant spectacle donné par une nature toujours souriante dans un printemps éternel admirer le plus merveilleux des arbres exotiques, merveilleux par la rapidité de sa croissance, ses proportions gigantesques, la gracieuse diversité de son port et de son feuillage.

Les premiers essais de culture en plein air furent d'abord tentés à Hyères. A Saint-Raphhael, Alphonse Karr en possédait dans son jardin un splendide spécimen. Il l'avait planté lui-même et au bout de six années, il mesurait déjà 20 mètres de haut et 9 mètres de tour. Les jardins des nombreuses villas qui s'étendent depuis Cannes et le golfe Juan jusqu'à Antibes, Nice et Menton sont peuplés d'eucalyptus. Le climat de la Bretagne, un peu humide, lui est favorable.

Dans les terrains balsatiques ou granitiques, cet arbre géant se montrera en Europe, et à conditions égales, tout aussi résistant qu'en Australie. Le Globulus est le principal du genre. Il atteint facilement 150 mètres de hauteur sur 7 à 8 mètres de diamètre. Ce sont là les plus puissantes dimensions que l'on ait constatées jusqu'à présent, parmi l'innombrable quantité d'espèces végétales qui peuplent toutes les forêts du monde entier.

L'industrie a utilisé l'écorce des eucalyptus pour différents usages. On l'emploie pour la tannerie et elle contient 8 0[0 de tanin. Les fibres que renferme l'écorce servent à tresser des nattes et des paillassons, des cordages, à fabriquer du papier brouillard, d'emballage, des filtres. On en extrait une substance résineuse, pour la distillation, qui est connue sous le nom de naphte végétal.

En Australie, les fleurs d'eucalyptus sont surtout visitées par l'abeille noire. Un naturaliste français, le docteur Guilmeth, explorant, en 1884, les forêts d'eucalyptus, aperçut un de ces arbres et à 80 mètres de hauteur, fixée aux branches, une sorte de hutte gigantesque autour de laquelle bourdonnaient des myriades d'abeilles noires. Il résolut de s'en emparer et fit abattre l'arbre qui mesurait 80 mètres de hauteur sur 7 mètres de diamètre. La ruche ne pesait pas moins de 4,500 kil. brut et contenait 3,500 kil. d'un excellent miel eucalypté naturel.

Les eucalyptus fournissent, par la distillation de leurs fleurs fraiches, d'excellente essence, rappelant tantôt l'odeur de la menthe poivrée, tantôt celle du citron, du vétiver, et utilisée par les parfumeurs, les fabricants d'elixirs et de liqueurs, On l'emploie pour l'éclairage et sa flamme brillante ne donne ni odeur ni fumée.

Depuis quelques années, beaucoup de médecins ont constaté de nombreux cas dans lesquels les infusions de feuilles d'eucalyptus ont eu raison de fièvres tenases que la quinine n'avait pu guérir. Les émanations aromatiques des forêts d'eucalyptus assainissent les marais et en neutralisent les effluves malsains. A la succion de ses racines, tellement puissante qu'elle dessèche tout le sol environnant, vient s'ajouter une respiration d'une activité sans égale.

Les feuilles sont en effet criblées de stomates (350 dans un millimètre carré) et l'on comprend qu'avec un appareil respiratoire aussi admirablement organisé, des arbres d'une végétation très énergique puissent exercer une certaine influence sur l'atmosphère qui les avoisine. De plus, cette succion des racines équivaut au meilleur drainage et la plantation de ces arbres serait à la fois une excellente affaire et une grande économie pour les propriétaires de terrains trop humides ou marécageux.

L'eucalyptus fournit d'excellent bois de charpente, de charronnage et de menuiserie : on en fait des poteaux télégraphiques, des traverses de chemins de fer, des pilotis de ponts. Plongé dans l'eau, il devient incorruptible. Sa densité dépasse celle du chêne le plus lourd. Sa combustion est activée par l'huile qu'il renferme et sa puissance de calorique très élevée. En 1863, un seul pied d'eucalyptus globulus, dont le tronc mesurait 97 mètres de haut et n'avait de branches qu'à partir de 63 mètres, fut abattu à Hobart-Town et vendu 6,140 fr. A l'Exposition de Londres en 1862, on voyait deux énormes troncs d'eucalyptus, ainsi que des planches de cet arbre mesurant 20 mètres de long sur 3 m. 50 de large et 0,08 centimét. d'épaisseur. Une autre planche, qui ne mesurait pas moins de 51 mètres de long, n'avait pu être expédiée faute d'un navire assez long pour la contenir.

Rien ne vaut la décoction du bois d'eucalyptus, préalablement découpé en fine lamelles, pour nettoyer les chaudières à vapeur des incrustations calcaires qui se forment sur leur paroi intérieur. On en fait des bois de pressoir et des roues d'engrenage. Son écorce est employée dans la fabrication du papier et sert au tannage des peaux.

Les graines d'eucalyptus, récoltées dans le courant de l'automne, doivent être semées au mois de mars; on peut le faire sous châssis, mais les semis en terrine et en plein air toujours m'ont donné de bons résultats. Il convient de mettre quelques tessons pour recouvrir les trous de la terrine et d'ajouter un peu de sable pour assurer une bonne perméabilité; puis on la remplie avec une terre légère et substantielle.

Après avoir nivelé et passé, on sème la graine que l'on recouve légèrement. On a soin de maintenir la terre toujours humide. Vers la fin de juillet le plant à vingt centimètres. On repique en godets. En retournant les terrines, on pourra enlever un à un les jeunes plants avec tout leur chevelu. Arroser copieusement et laisser à une exposition ombrée et absolument abritée du vent. En hiver, tenir sous châssis, en ajoutant des paillassons si c'est nécessaire. La mise en place définitive se fait en avril.

L'introduction des eucalyptus et leur culture en France, sous toutes les latitudes, comptera comme l'une des plus remarquables et des plus utiles expériences agricoles de ce siècle, elle est sûrement une de celles qui laisseront le plus de traces dans l'avenir. Nous engageons tous les propriétaires fonciers à en semer sur leurs terres. L'eucalyptus sera l'arbre du vingtième siécle.

LECESNE.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

La visite du président du Tribunal de commerce à la municipalité.

— M. Léon Motte, président du Tribunal de commerce, rendra, lundi après-midi, à la municipalité, la visite que celle-ci lui a faite il y a une dizaine de jours.

L'école de natation. — L'avis suivant a été affiché :

« Le Maire de la ville de Roubaix a l'honneur d'informer ses concitoyens que l'école de natation sera ouverte au public à partir du dimanche 29 mai courant.

» Les mercredi, de 3 heures du soir à la fermeture, et le vendredi, de 5 heures à midi, sont des demi-journées réservées aux femmes :

» L'école gratuite sera exclusivement réservée aux femmes :

» Les dimanches 12 juin, de 3 h. du soir à la fermeture; 3 juillet, id.; 24 juillet, id.; 14 août, id.; 4 septembre, id. »

Un train de plaisir de Roubaix-Tourcoing-Lille à Londres. — La Compagnie London, Chatham, and Dover Railway d'accord avec la Compagnie du chemin de fer du Nord, ont décidé qu'à l'occasion des fêtes de la Pentecôte, un train de plaisir à prix réduits aura lieu de Tourcoing, Roubaix, Lille, etc., à Londres via Calais-Douvres. Voici des renseignements sur ce train de plaisir :

Traversées rapides par les magnifiques paquebots de la Compagnie London, Chathams and Dover Railway.

Billets à prix réduit : Prix aller et retour, Roubaix, 2e classe, 43 fr. 33; 3e classe, 27 fr. 20; Tourcoing, 2e classe, 43 fr. 55; 3e classe, 27 fr. 35.

Départ le dimanche 2 juin : de Tourcoing à 6 h. 48 le matin; de Roubaix à 6 h. 56. Arrivée à Londres à 2 h. 30 après-midi.

Retour le mercredi 8 juin : Départ de Londres à 5 h. 15 du soir ; arrivée à Roubaix à minuit 36 : à Tourcoing à minuit 41.

Voici quelles sont les grandes attractions de Londres : Palais de cristal, Musée de Mme Tussauds, Venice à Londres, Jardin zoologique, International Horticultural Exhibition, Buffalo Bill (Weld-West).

Une terrible méprise. — Un lamentable accident est venu jeter la désolation dans la maison de M. le Docteur Derville. Son fils, âgé d'onze ans à peine, a, par une fatale méprise, absorbé une certaine quantité de vitriol, et se trouve en danger de mort.

L'enfant avait fait sa première communion le jour de l'Ascension, à l'Institution de Notre-Dame des Victoires, dont il est l'un des élèves. Il arrivait du collège, vendredi à midi, tout joyeux d'un congé qui lui avait été accordé, en considération de la solennité de la veille. Par suite de la grande chaleur, il éprouvait le besoin de boire; il voulut se désaltérer avant le dîner.

Il alla donc dans la cour, à un débarrassoir, où baignaient, dans un seau rempli d'eau à la glace, plusieurs bouteilles. Il prit un peu de vin; mêlé d'eau minérale, et se préparait à rentrer, lorsque, sur une planche du débarrassoir, caché tout derrière divers ustensiles de nettoyage, un flacon attira son attention.

La forme de ce flacon, et le bouchon qui en fermait le goulot, laissèrent sans doute croire à l'enfant qu'il contenait de l'eau de table. Comme il n'avait pas bu à sa soif, il y goûta imprudemment et avala une forte gorgée. C'était de l'acide sulfurique, dont une des domestiques se sert tous les matins pour nettoyer le carrelage du couloir.

Le liquide corrosif produisit un effet foudroyant. Brûlé à la gorge et jusque dans l'estomac, le pauvre enfant fut pris de vomissements douloureux. Il appela à l'aide : sa mère accourut, ignorant le malheur qui venait de la frapper, et croyant à une simple indigestion. On alla, en toute hâte, réclamer l'aide de M. Vasseur, pharmacien, qui demeure tout à coté.

Au même moment, M. le docteur Derville rentrait de ses visites, plus tôt que d'ordinaire. Il fit administrer à son fils une médication énergique, en attendant l'arrivée de M. le docteur Butruille, qu'il voulut avoir à ses côtés en cette triste circonstance. Les deux médecins unirent leur science et leurs efforts, pour mettre hors de danger l'intéressant malade.

Grâce aux soins empressés et éclairés dont il a été l'objet, la situation du jeune Henri Derville, à l'heure où nous écrivons, bien que toujours grave, n'est pas désespérée.

Un contre-maître qui vole son patron. — La police de la sûreté était informée, depuis plus d'un mois déjà, que des vols de bois et d'outils étaient commis à chaque instant, au préjudice de M. Desquiens, marchand de meubles, rue du Collège, dans son atelier de la Grande-Rue.

Les agents Berte et Réville, désignés pour suivre cette affaire, finirent par découvrir que l'auteur de ces soustractions, qu'on n'aurait jamais songé à soupçonner, était le contre-maître même de l'établissement, un ébéniste du nom de François Blomme, homme de 45 ans, demeurant rue des Longues-Haies.

Ils opérèrent une perquisition en règle à son domicile, et y trouvèrent un attirail complet de bois et d'outillage d'ameublement, ainsi que plusieurs bouteilles d'huile de lin et de vernis et divers articles de quincaillerie.

François Blomme, qui avait un établi chez lui, n'avait rien trouvé de mieux que de fabriquer, aux frais de son patron, des objets qu'il vendait pour son propre compte.

Il avait même été jusqu'à voler un certain nombre d'outils à deux des ouvriers de M. Desquiens, que ceux-ci considéraient comme perdus, et qui furent retrouvés en sa possession.

Mis dans l'impossibilité de nier les nombreux délits dont il s'était rendu coupable, l'indélicat contre-maître a été arrêté dans la journée de vendredi, et conduit au dépôt de sûreté du 3e arrondissement, pour être dirigé sur Lille.

Croix. — *Le jubilé cinquantenaire de M. et Mme Ferlié-Lecomte.* — Samedi matin, à dix heures et demie, une foule nombreuse, dans laquelle beaucoup de notabilités de Roubaix et de Croix, se pressait dans l'église, afin d'assister à la messe célébrée à l'occasion du cinquantième anniversaire du mariage de M. et Mme Ferlié-Lecomte. Tous les invités étaient rangés dans le bas de l'église, quand sont arrivés et se sont placés dans le chœur la famille et les jubilaires. Des prie-Dieu avaient été réservés à M. et Mme Ferlié-Lecomte.

M. le curé officiait. On remarquait dans le chœur Mgr Baunard, recteur des Facultés catholiques de Lille ; M. le chanoine Chabé, principal du collège de Roubaix ; le nouveau chapelain de l'église du Créchet et les vicaires de la paroisse.

Après l'évangile, Mgr Baunard a adressé aux jubilaires l'allocution suivante :

« Monsieur et Madame,

» Les fêtes comme celle-ci sont rares dans le cours d'une assistance. Cependant, en remontant aux origines de la vôtre, vous pourriez, Monsieur, vous reporter à un jour solennel où votre grand'père et votre grand'mère en célébraient une semblable à l'autel de Dieu d'abord, puis à la joyeuse table de famille. Et à cette table, dans cette fête on présentait finalement aux vénérables aïeux, pour réjouir leurs yeux et leur cœur, un petit enfant de quelques mois qui les rajeunissaient dans l'espérance d'une génération nouvelle et grandissante. Ce petit enfant, c'était vous, Monsieur, qui veniez d'assister, d'une manière bien inconsciente encore, au jubilé de cinquantaine de ces heureux vieillards. C'était déjà comme un présage et comme une promesse de ce que nous voyons ici.

» Cet espoir et ce présage n'ont pas été trompeurs ; et, entre tant de bons exemples que vous avez reçus de ces chrétiens d'autrefois, vous avez tenu à vous conformer à cette fin, comme aux autres. Cette fin, vous l'avez atteinte : doivent y sourire aujourd'hui, du haut du ciel, et unir leur action de grâces à l'action de grâces et aux vœux que votre famille et vos amis sont venus apporter pour vous à cet autel. »

Mgr Baunard a ensuite rappelé les différentes phases de la vie des jubilaires pendant les cinquante années de leur union. Il a terminé par les paroles suivantes :

« *Maintenant, Monsieur et Madame, renouvellez-vous* l'un à l'autre, en présence de Dieu, les serments que vous avez échangés, il y a un demi-siècle devant son saint autel. C'était une sûre confiance qui vous les inspirait alors; aujourd'hui c'est l'expérience qui vous les dictera. L'expérience du long bonheur que vous vous devez l'un à l'autre. Que Dieu vous le garde longtemps, afin de répondre aux vœux de tous ceux qui vous entourent ici ! Il vous le doit d'ailleurs, puisque vous n'avez pas reçu encore la récompense promise par lui aux patriarches : celle de voir les enfants de vos petits enfants.

» Il est raconté aussi, dans le récit évangélique des Noces de Cana, que le chef du festin félicita les époux *de ce qu'ils avaient gardé leur meilleur vin pour la fin.* Il en sera aussi pour vous, Monsieur et Madame. C'est pour la fin de la vie que Dieu garde ce qu'il a de meilleur; ce vin des affections qui s'améliore en vieillissant, ces longs souvenirs charmés par les espérances prochaines, notre jeunesse retrouvée dans la jeunesse des autres, et toute cette paix du soir qui, si elle amène des ombres qui nous voilent la terre, nous fait mieux apparaître et resplendir dans la nuit, les divines clartés des cieux. Ainsi-soit-il. »

La partie musicale de la cérémonie avait été confiée à M. Minssart et à un quatuor. L'orgue était tenu par M. Meyer. A l'entrée des jubilaires, comme à leur sortie, le quatuor a exécuté, avec accompagnement d'orgue, la « Marche nuptiale » de Mendelssohn. M. Minssart a ensuite interprété avec son talent habituel et sa très belle voix l'« Ave Maria Stella » (Le Proch), — accompagné au violon par M. Duhamel ; le « Sanctus » de Girandet, et le « Chant de Pâques » de Rougnon.

De son côté, M. Duhamel a rendu, avec infiniment d'âme et d'expression, le délicieux « Sommeil de la Vierge » de Massenet, et le prélude du « Déluge » de Saint-Saëns.

Pendant la cérémonie religieuse, les petit-fils des jubilaires ont fait une quête au profit des écoles libres de Croix.

Après la messe, splendide et interminable défilé d'équipages qui se rendaient au château de M. Ferlié, à la Croix-Blanche, où il y a eu brillante réception.

— *Le carrousel attelé.* — Le carrousel attelé, organisé chaque année, en cette commune, au bénéfice des pauvres, est définitivement fixé au dimanche 19 juin.

Lannoy. — *Un incendie.* — Vendredi, vers six heures du matin, un ouvrier, occupé à un métier dit *rejinisseur*, chez MM. Parent et fils, à Lannoy, s'aperçut que le coussinet de son métier s'échauffait et que le feu prenait au métier, il voulut l'éteindre avec de l'eau qui se trouvait près de là, mais il ne put y parvenir malgré les secours que lui apportèrent ses camarades et le feu prit bien vite d'énormes proportions.

L'alarme fut bientôt donnée dans toute la fabrique et le signal dans la commune; la *poupe de* MM. Bontemy frères, ainsi que celles de la commune arrivèrent bientôt; il était grand temps, le feu s'était déjà communiqué à d'autres métiers. Elles furent mises en batterie et, en peu de temps, tout danger était écarté. Les dégâts sont évaluées à 12,000 francs, tant pour le bâtiment que pour les marchandises. Il y a assurance.

Hem. — *Un noyé.* — Dans la soirée d'hier, trois ouvriers agricoles ss baignaient dans le ruisseau de la Marcq, quand, tout à coup, l'un d'eux disparut sous l'eau; ses camarades se portèrent à son secours et malgré tous leurs efforts ils ne purent arriver à le retirer. Plusieurs personnes qui avaient entendu leurs appels se mirent en devoir de rechercher le noyé. Ils le ramenèrent bientôt sur la berge. Le pauvre jeune homme ne donnait plus signe de vie. Il se nomme Victor Desmets, est âgé de 17 ans, et demeurait à Hem depuis quelques mois seulement.

Communications diverses

Enterrements du dimanche 29 mai. — Mlle Clémence Dejaeger, 5 h. Sacré-Cœur. — M. Henri Dunez, 4 h. Saint-Rédempteur.

« **Fanfare de Beaurepaire.** » — Les prix et couronnes décernés, à cette société, au concours de Saint-Mandé, seront exposés à son siege, estaminet du *Prado*, boulevard de Beaurepaire, n° 178, à partir du dimanche *29 mai, jusqu'au lundi 6 juin.*

— Quelques erreurs se sont glissées dans notre compte-rendu de la réception faite, mardi, à la *Fanfare de Beaurepaire.* On nous prie de dire que, dans la deuxième voiture, se trouvaient les solis. MM. Fauqueux, piston-solo, Victor Branquart, baryton-solo, Paul Denys, alto-solo; y avait également pris place M. Joseph Branquart, porte-drapeau.

Ajoutons que c'est M. Charles Behiels, et non M. Olivier Branquart, qui est chef de la société.

Le Petit Conseil. — En joignant à l'hygiène indispensable, basée sur le grand air, le soleil et la saine alimentation, le Rob Lechaux, on réussit toujours à éviter les maladies des muqueuses et de la peau, adénites, arthrites, coxalgies, carreau et névroses osseuses, en un mot toutes les affections constitutionnelles, dérivant du lymphatisme.

30840d D. DELATOUR.

On peut se procurer le **plan de la Ville de Roubaix**, au prix de 0 fr. 40, à la librairie du *Journal de Roubaix.*

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

depuis 3 fr. le cent

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix.*

WATTRELOS

Voici le programme des morceaux qui seront exécutés, le dimanche, 5 juin, jour de la Pentecôte, en l'église de Wattrelos pendant la messe de 10 heures par la société philharmonique les « Enfants de la Lyre » sous la direction de M. Guillaume. 1° Ouverture du *Lac des Fées*, Auber ; 2° Fantaisie sur le *Prophète*, Meyerber ; 3° Concerto pour clarinettes, Weltge.

— Voici les noms des sociétés qui prendront part au Concert-Festival organisé par la société philharmonique *Les Enfants de la Lyre*, pour le dimanche, 5 juin, jour de la Pentecôte dans le jardin de M. Paul Backaert, à la Place :

La Renaissance, chorale de Wattre : Le Ralliement, société des trompettes de Wattrelos : La Fanfare Sainte-Cécile du Mont-à-Leux; l'Harmonie communale d'Estaimpuis ; *l'Harmonie* municipale de Leers : *L'Union des* Travailleurs de Wattrelos et l'Harmonie municipale de Mouveaux.

Les vols. — Plainte a été portée par M. Moreau, logeur au « Sapin-Vert », contre un de ses locataires qui, pendant son absence, lui a enlevé différents objets.

— La nuit dernière des malfaiteurs, restés jusqu'ici inconnus, ont enlevé dans la baraque Maolaes, installée sur la place, un coq et une poule.

TOURCOING

Un violent incendie a éclaté dimanche, vers trois heures et demie du matin, dans les magasins de M. César Mortagne, négociant en déchets, rue Verte.

En moins d'une heure, le bâtiment tout entier a été détruit. Un cheval a péri dans l'incendie. Les dégâts sont importants.

La nouvelle académie de musique. — L'exercice musical qui sera donné aujourd'hui dimanche par les professeurs et élèves de notre académie de musique nous a fait penser à être quelques mots de la magnifique construction qui abriters dans quelques mois les différents services de cette école.

Cette construction a très grand aspect. La double façade sur la rue Desurmont et sur le terre-plein de l'Hôtel-de-Ville, produira, quand elle sera achevée, un effet décoratif absolument réussi. Un cordon de céramique coupé par 26 cartouches portant les noms de grands compositeurs de musique doit courir le long de cette façade. L'entrée principale, à l'angle de la rue Desurmont, sera surmontée d'un fronton ayant un réel cachet artistique.

La disposition intérieure de l'édifice n'a pas été moins soignée. On s'est attaché à séparer complètement les deux écoles, celle des jeunes filles et celle des jeunes gens. Ces derniers entreront par une porte donnant sur le terre-plein de l'Hôtel-de-Ville. Les jeunes filles ont leur entrée particulière rue Desurmont. L'agencement est absolument le même pour les deux écoles.

En pénétrant par l'entrée principale nous trouvons à gauche le logement du concierge et à droite les bureaux de l'administration et le cabinet du Directeur, de l'un ou de l'autre côté nous nous engageons dans un couloir donnant accès à une série de salles de quatre mètres carrés destinées aux cours d'instruments : ce couloir aboutit à un appartement plus vaste, huit mètres sur dix, où se donneront les cours de solfège. La même disposition se retrouve au premier étage.

Au centre même de la construction s'élève, de toute la hauteur de l'édifice, la grande salle affectée aux auditions publiques. Elle est longue de 23 mètres et large de 12 m. 50 ; l'estrade pour les exécutants est de 7 mètres, et derrière se trouve une petite salle, sorte de foyer des artistes ; enfin une tribune de cinq mètres, placée à l'extrémité opposée à l'estrade, sera mise à la disposition du public ou des invités. Ajoutons que des dégagements nombreux permettront d'évacuer très rapidement la salle. Le plafond plat au milieu est cintré sur les côtés, ceci afin d'assurer le meilleur acoustique possible.

Ajoutons que toutes les salles sont hautes, éclairées par de vastes fenêtres; elles seront chauffées l'hiver au moyen d'un calorifère.

En un mot, l'architecture extérieure comme l'agencement intérieur font le plus grand honneur à l'architecte de talent, M. Leroux, qui a dressé les plans.

Maintenant que nous possédons, pour notre académie de musique, un édifice digne de l'importance de notre ville, à quand le titre d'Ecole Nationale?

Une récompense bien méritée. — Nous avons relaté en son temps le courage et le sang-froid déployés par une jeune fille, servante au Casino, lors d'un incendie survenu dans une chambre occupée par deux enfants.

L'*Officiel* de samedi contient un décret du Président de la République attribuant des récompenses pour actes de courages. Nous y lisons ce qui suit :

Mentions honorables: Demoiselle Vaneste (Marie), domestique à Tourcoing : 2 avril 1892, a porté secours à deux enfants enfermés dans une maison incendiée.

L'incendie de la filature de M. Albert Pollet. — M. Albert Pollet a adressé à M. Masquillier, commandant des sapeurs-pompiers, la lettre suivante :

« Monsieur le commandant,

» J'ai l'honneur de vous adresser inclus la somme de deux cents francs pour la caisse de retraites des sapeurs-pompiers, en raison du concours dévoué que ceux-ci m'ont apporté dans l'incendie survenu le 27 mai à mon établissement.

» Agréez, Monsieur le commandant, l'assurance de ma considération distinguée. » A. POLLET. »

La tournée de confirmation. — C'est à Saint-Christophe que la cérémonie a eu heu samedi matin. Les enfants étaient beaucoup plus nombreux qu'à Notre-Dame, les paroisses de Mouveaux et de Saint-Eloi ayant été réunies à celle de Saint-Christophe. Mgr Theuret est monté en chaire et, après avoir longuement interrogé les confirmants, il leur a adressé, en tenant la crosse de la main gauche, une touchante et chaleureuse allocution. Ensuite, il prit place à l'autel et donna le sacrement. La cérémonie était terminée à midi et demi.

Mgr Theuret avait dit, le matin, sa messe à l'Institution du Sacré-Cœur et avait confirmé les élèves de cet établissement. Il parti pour Lille dans l'après-midi.

L'accident de vendredi. — Cet accident n'a pas eu l'*importance qu'on* lui avait attribuée tout d'abord. Ce n'est pas à la fabrique de MM. Flipo frères, comme on l'avait dit tout d'abord, que l'accident dont a été victime Désiré Verbecke, manœuvre de maçon, s'est produit, mais à l'école libre, en construction à l'extrémité de la rue Winoc-Chocqueel. L'échafaudage n'était pas non plus à une hauteur de 7 mètres, mais de 3 seulement. L'échafaudage n'était pas encore entièrement placé, et Verbecke a voulu y monter malgré les observations que lui faisaient les autres ouvriers.

Le docteur Brunet, qui a examiné le blessé, a déclaré que l'incapacité de travail ne dépasserait pas 8 jours.

A propos du décès de M. Honoré Ballois. — La société des orphéonistes, *Crick-Sick*, a reçu hier de la société des *Enfants de Lutèce* de Paris, dont M. Honoré Ballois avait été nommé délégué pour le concours du 6 juin, la dépêche suivante :

« *Enfants de Lutèce* envoient compliments sincères » *condoléance aux Crick-Sicks pour perte douloureuse du* » regretté Ballois, adressons couronne. »

Cette attention délicate de la société parisienne a vivement touché la société des orphéonistes *Crick-Sicks* de Tourcoing.

Les contraventions du jour. — La police a dressé des procès-verbaux : 1° à 6 ecotiers pour bris de carreaux aux écoles académiques ; 2. à Emile S...., pour avoir sonné aux portes sans nécessité ; 3. à Oscar D..., pour avoir conduit « à la file » 2 tombereaux avec un seul attelage.

Mouveaux. — « *Je tondis de ce pré, la largeur de ma langue !* » — M. Théodore Carpentier, tisserand, demeurant à la Forgette, avait attaché sa chèvre dans un sentier, de manière que l'animal, en tirant sur sa corde, pouvait atteindre la bordure du pré de son voisin, Remy V... Celui-ci, furieux, alla frapper à la fenêtre de Carpentier, et lui intima l'ordre de mettre le piquet sur son propre terrain, ce qu'il s'empressa de faire. Mais tout cela ne s'exécuta pas sans échange de gros mots et, finalement, le propriétaire de la chèvre fut terrassé et reçut à la figure et sur l'œil de nombreux coups de poing et des coups de pied à la jambe gauche. La gendarmerie, après enquête, a dressé procès-verbal.

Bondues. — *La fièvre aphteuse.* — Des cas se sont produits chez M. Maroille Millescamps, cultivateur, hameau du Fort. Par contre on peut considérer la fièvre aphteuse comme disparue des étables de MM. Destombes, Fachevel et Lamblin.

LILLE

Nomination ecclésiastique. — M. l'abbé Faveau, vicaire à Lille, paroisse St-Sauveur, est nommé curé de Mecquignies.

CONSEIL MUNICIPAL DE CROIX

Session ordinaire du 28 mai 1892

La séance est ouverte à 8 h. 35 sous la présidence de M. L. Pluquet, maire.

Sont présents : MM. Henri Segard, Achille Florin, Jean-Louis Castel, Emmanuel Wallez, Gustave Mulliez, Henri Desrumaux, Henri Vignoble, Emile Delahaye, François Mulliez, Eugène Caen, Jean-Baptiste Lepers, Henri Carlier, Henri-Joseph Ferlin, Georges D'Hal, Edouard Sorel, Emile Degrelle, Jean-Baptiste Delvoye, Jules Lenoir, Paul Lefebvre, Jules Catteau, Johann Guibal, Henri Lamblin, Alfred Goblet.

Absents : MM. Couturier Alcide, Mangez Emile, Selosse Florentin.

M. Descamps, secrétaire de la Mairie, donne lecture du procès-verbal de la séance du 15 mai, qui est adopté sans observation.

Nomination des commissions — Le Conseil procède à la nomination des commissions municipales et de quelques commissions spéciales.

Budget supplémentaire pour 1892. Reddition des comptes de l'exercice 1891. Ressources à inscrire au budget courant 1892.

Après une observation de M. Goblet qui demande que l'administration veuille bien se charger de faire imprimer, pour chaque conseiller, la reddition des comptes de

---

FEUILLETON DU 30 MAI 1892. — N° 10

GEORGES, GEORGETTE & GEORGINA

Par Pierre NOËL

Georgina remarquait parfois une grand'mère pâle et courbée, tricotant les yeux fixés sur deux enfants, tout petits